

COMMUNE DE LE HOUGA
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-22
Séance du 21 Mars 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Excusés :

Date

convocation :

13/03/2023

Date affichage :

13/03/2023

Le vingt et un Mars 2023, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire.

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, BARBE Guilaine, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, DESJARDINS Lionel, GASPAROTTO Éric, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude,

Procurations : Madame TREMBLEY ARMENGOL Corinne à Monsieur DESJARDINS Lionel.

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur SAINT LANNES Claude a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Devis travaux isolation école élémentaire

Dans le cadre des travaux d'isolation de l'école élémentaire Madame Le Maire présente plusieurs devis :

Isolation par l'extérieur :

Entreprise SAS MARQUE : 59 915 ,99 € H.T.

Entreprise BATTAGLIA : 60 335 € H.T

Isolation par l'intérieur :

Entreprise SARL ACCACIO : 11 982 ,50 € H.T.

EUURL PELLARINI : 14 697 € H.T.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

- **de retenir :**

* **l'offre de l'entreprise SAS MARQUE- 32720 VERGOIGNAN pour un montant de 59 915,99 € H.T. soit 63 371,37 T.T.C.**

* **l'offre de l'entreprise SARL ACCACIO – 32 110 URGOSSE pour un montant de 11 982,50 € H.T. soit 14 379 € T.T.C**

- **Autorise Madame le Maire à signer les devis ci-dessus mentionnés,**
- **Autorise le paiement par acompte des factures.**

Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré, les jours et mois susdits

Le Maire,
Patricia FEUILLET GALABERT

